

# Info.pl@ine

ZOOM SUR

N° 324 – 21 juillet 2010 – 4 pages

DECHAUMAGE

*Quelle stratégie choisir ?*

COUVERTS INTERCULTURES

*Implantation*

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### DECHAUMAGE

La culture suivante se gère dès la récolte. En effet, l'interculture est un moment privilégié pour réduire les adventices et faciliter l'évolution de la matière organique. Le déchaumage est un moyen d'y parvenir, même dans les parcelles où une culture intermédiaire sera implantée.

Pour favoriser la dégradation des résidus végétaux, pailles et menues pailles doivent être bien broyées et bien réparties (par la moissonneuse batteuse) sur toute la surface. Il est aussi important qu'elles soient mélangées à la terre rapidement après la récolte (avant qu'elles ne se dessèchent de trop), avec un enfouissement superficiel. Un rebroyage est recommandé sur les parcelles ayant une quantité de paille importante.

Le déchaumage accompagné d'un rappuyage favorise aussi la levée des mauvaises herbes (faux semis). Il doit donc être réalisé alors que le sol est encore suffisamment humide.

D'autre part, le déchaumage génère d'autres effets :

- l'éclatement de la croûte de battance sur les limons battants facilite la "respiration du sol,
- l'aération de la surface du sol stimule la vie biologique qui va dégrader les résidus végétaux,
- l'augmentation de la porosité et une surface "accidentée" favorisent la pénétration de l'eau lors des orages,
- la destruction des œufs de limaces par une exposition au rayonnement solaire.

#### ✓ Période de déchaumage

Quel que soit le type de sol, un déchaumage **précoce et superficiel** est préconisé, sauf en système de semis direct ou de travail très superficiel (inférieur à 5 cm). Dans ce dernier, il est préférable de laisser évoluer les résidus avant de réaliser un ou des faux semis.

Si le déchaumage ne peut être réalisé suffisamment tôt, attendre environ un mois après la récolte pour le réaliser. L'évolution naturelle des pailles permet alors une meilleure efficacité des outils de déchaumage ou/et de broyage.

Pour les sols sableux, il est préférable de prévoir un déchaumage **très précoce**, c'est-à-dire immédiatement après la récolte, car ces sols ont tendance à sécher très vite.

#### ✓ Profondeur de travail

Lorsque l'on réalise plusieurs passages, le premier doit être **très superficiel** (< 2 cm).

Le second passage travaille le sol légèrement **plus profond** (4 à 5 cm au maximum supplémentaires).

En cas de troisième passage, celui-ci peut être un **pseudo labour**.

#### ✓ Types d'outils utilisés

Privilégier les outils à dents dans tous les cas.

En cas d'utilisation des deux types d'outils (à disques et à dents), réserver l'outil à disques pour le premier passage.

Dans le cas de l'utilisation exclusive d'outils à disques, conserver la même profondeur de travail lors du deuxième passage en biais : 5 à 8 cm maximum, pour éviter d'avoir des amas de résidus en fond de travail.

Dans les sols argileux favorables au développement des limaces, le déchaumage est un moyen de lutte efficace. Il doit être réalisé superficiellement (< 5 cm), et renouvelé pendant une période de temps sec et chaud. L'assèchement du sol et l'exposition au soleil favorisent la destruction des œufs de limaces.

Le tableau ci-après souligne les particularités de chaque type de sol en ce qui concerne le déchaumage.

Classes de sol	Outils	Nombre de passages possibles	Rappuyage	Destruction de limaces
Limons francs	Si disques, 2 passages croisés	plusieurs possibles		
Limons battants assez sains	Préférer un outil à dents à un outil à disques	1 passage avec un outil à dents ou 2 passages, le second avec outil à dents.		
Limons battants engorgés	Outil à dents sinon pas de déchaumage	1 seul		
Limons argileux vrais	Préférer un outil à dents à un outil à disques	plusieurs possibles	Derrière le 1 <sup>er</sup> passage	oui
Limons argileux	Préférer un outil à dents à un outil à disques	2 ou 3	Derrière le 1 <sup>er</sup> passage	oui
Limons argileux engorgés		1 à 2		
Argiles limoneuses		2		
Argiles engorgées		2		
Argilo-calcaires		2		
Limons calcaires	Outils à disques ou à dents (voir nb passages)	1 passage avec un outil à disques ou 2 passages 1 avec un outil à disques et l'autre avec outil à dents.		
Sables calcaires	Préférer un outil à dents à un outil à disques	se limiter à 2		
Sables sains		plusieurs possibles		
Sables argileux & Argiles sableuses		2	Derrière le 1 <sup>er</sup> passage	oui
Sables limoneux & Limons sableux		Outil à dents sinon pas de déchaumage	1	

Source : Classification agronomique et comportementale des sols de Seine-et-Marne, CA77 - 2005

## ✓ Quelques points de repères pour des adventices vivaces

Les vivaces, notamment le chardon et le liseron, sont difficilement gérables avec les déchaumages, et un passage avec un herbicide est parfois nécessaire.

Pour ne pas fractionner les rhizomes ou les organes souterrains n'utilisez pas d'outils à disques tels que covercrop).

### Chardon des champs

Un labour supérieur à 20 cm enfouit les rhizomes en profondeur et perturbe leur potentiel de régénérescence sans toutefois les éradiquer.

Dans le cas de non labour, cette vivace a tendance à se développer :

- sans adventice annuelle à gérer, mieux vaut ne pas déchaumer. Bien laisser repousser les chardons jusqu'à un stade où le circuit de sève devient descendant (environ septembre - octobre), puis appliquer un herbicide total de type glyphosate 1080 g/ha. Mais attention, l'application ne doit pas être trop tardive à l'automne car le chardon entre en vie ralentie, et l'efficacité du traitement sera réduite. Le glyphosate doit être utilisé avec une hygrométrie élevée (> à 70 %) ;
- si d'autres adventices annuelles sont présentes, faire une intervention mécanique suivie d'une intervention chimique. Laisser au moins 4 semaines entre l'intervention mécanique et l'herbicide total pour que la surface foliaire des chardons soit suffisante.

Le stade le plus propice pour la lutte chimique est le stade « bouton floral ».

Après le traitement, respecter un délai de 7 à 10 jours avant tout travail du sol, si possible avec un outil à dents.

## Chiendent

- Si les conditions sont sèches, les passages successifs d'outils à dents font remonter les rhizomes à la surface en réduisant ainsi leur activité, et permettent leur dessèchement.
- Un labour à plus de 20 cm permet ensuite d'enfouir les rhizomes et rendre leur redémarrage plus difficile.
- Dans le cas d'une lutte chimique, sur chaumes, attendre que la plante atteigne 15 à 20 cm pour espérer avoir une efficacité des herbicides totaux. L'efficacité est maximale au stade floraison du chiendent.

## Liseron des champs

Le liseron des champs est particulièrement présent dans les rotations maïs/blé.

Le liseron est affaibli par temps chaud et sec. La période d'intervention idéale sera donc après la moisson, à l'interculture. Ne pas déchaumer et si possible attendre l'apparition des bourgeons floraux ou des repousses d'au moins 40 cm de long avant de faire un traitement :

- Glyphosate 2160 g/ha,
- BANVEL 4S 0,6 l/ha : pour ce produit, le délai avant implantation d'une culture d'automne est de 15 jours avec labour et 30 jours sans labour. Ce produit peut également être appliqué sur une jachère semée en légumineuse ou crucifère.

## IMPLANTATION DES COUVERTS VEGETAUX

L'implantation des couverts végétaux doit apporter un gain sur le fonctionnement du sol et la gestion de l'azote dans les parcelles. Il faut donc prendre un minimum de soins pour la réussite de cette interculture. Dans la mesure du possible, privilégier les mélanges en évitant, toutefois, le pois, la lentille ou certaines vesces par rapport au risque aphanomycètes, dans les parcelles déjà concernées par la maladie.

Plusieurs éléments sont à prendre en considération pour implanter un couvert en interculture en fonction de la durée du couvert et du matériel de semis.

### ✓ Date d'implantation du couvert

La durée de l'inter-culture est un facteur à prendre en compte pour le choix de la date de semis :

- s'il s'agit d'une interculture "courte", le semis doit être le plus près possible de la récolte. Dans ce cas, il est possible d'implanter des espèces à floraison rapide telles que moutarde et radis fourrager..., seules ou en mélange avec d'autres espèces, (950°C en base 0°C sont nécessaire à la moutarde pour arriver au stade de destruction : début floraison). Les légumineuses sont souvent trop lentes pour ce type de couvert ;
- s'il s'agit d'une interculture "longue", avant des semis de printemps, la préoccupation est de ne pas laisser le couvert monter à graines. Il faut attendre fin août pour semer des espèces à floraison rapide ou semer au cours de l'été des espèces à croissance plus lente (graminées, mélanges avec des légumineuses...).

Les implantations de fin août - début septembre permettent en outre de réaliser le déchaumage pour activer la dégradation des résidus de récolte, gérer les levées d'adventices et de repousses, et diminuer le potentiel "limaces", notamment en sol argileux.

Pour choisir la date d'implantation, reportez-vous au tableau ci-dessous calculé sur une moutarde, avec les données climatiques moyennes à la station météo départementale de Melun :

Date de semis	Date de destruction prévisible
Du 21 au 31 août	Entre le 20 et le 30 octobre
Du 1er au 10 septembre	Entre le 10 et le 20 novembre
Du 11 au 20 septembre	Entre le 10 et le 20 décembre
Du 21 au 30 septembre	Entre le 10 et 20 janvier

Si la destruction a lieu trop tôt durant l'automne, la minéralisation automnale va libérer de l'azote qui sera susceptible d'être lessivé lors de la période hivernale ; tout l'effet piège à nitrates est alors perdu.

## ✓ Le matériel de semis

Le choix de chantier de semis est en fonction du matériel présent sur l'exploitation. Il s'agit d'implanter à moindre coût cette culture, mais sans compromettre la qualité du semis (profondeur, répartition...), pour avoir une végétation régulière et se développant rapidement surtout pour les couverts avant une culture d'automne de faible durée.

Pour les semis avec des centrifuges, faire attention à la largeur de semis qui peut varier du simple au double selon l'espèce (11 à 12 m maxi pour du trèfle blanc, 22 à 26 m maxi pour des vesces).

**Attention** : les semis des espèces telles que le ray-grass ou la phacélie ne sont pas conseillés avec un centrifuge, car trop sensibles au vent.

Le tableau ci-dessous donne des éléments permettant de choisir le type de semis.

Matériel	Temps et coût	Sans déchaumage	Avec déchaumage
Semis sous la moissonneuse	Le plus rapide et le moins coûteux.	Peut réussir grâce au mulch sans passage supplémentaire.	
Semoir centrifuge	Rapide et économique. 15 à 20 mn/ha (en 4 m) 25 à 35 €/ha.	Levée irrégulière et en fonction de l'état d'humidification de la surface du sol. Nécessite un rappuyage.	Peut se réaliser au déchaumage avec un distributeur à granulés, mais profondeur de semis souvent aléatoire, et nécessité d'un rappuyage.
Semoir type DP12	Un passage supplémentaire.		Nécessite un léger déchaumage avec roulage, mais risque d'assèchement du lit de semences.
Semoir à céréales à socs ou disques	40 à 50 mn/ha (en 4 m) 20 à 65 €/ha.	Réussite quasiment impossible.	Risque de dessèchement du lit de semences.
Semoir à céréales avec outil animé	Consommation de temps importante.	La levée ne sera pas toujours optimale.	Semis de qualité, en évitant le problème des repousses générées par le déchaumage.
Semis direct	20 à 45 mn/ha (en 4 m) 35 à 45 €/ha.	Semis de bonne qualité en un seul passage. Mais les repousses de céréales ne sont pas contrôlées.	Possible sur un déchaumage superficiel et rappuyé.

## INFORMATIONS DDT

### UTILISATION DES JACHERES CAMPAGNE 2010

La Direction Départementale interministérielle des Territoires DDT (anciennement DDEA) communique :

"Monsieur le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, au regard des données climatiques et sur la production fourragère dont il disposait, autorise pour la campagne 2010, dans certains départements dont la Seine-et-Marne, l'utilisation des terres gelées à des fins d'alimentation animale.

Cette autorisation vaut pour toutes les terres déclarées en gel au plus tard à la date du 13 juillet 2010.

Toutefois, l'exigence communautaire de maintien du ratio de pâturages permanents demeure.

Ce ratio sera calculé pour 2010 sur la base des déclarations des exploitants (prairies permanentes et prairies temporaires de plus de cinq ans). Si ce ratio devait se dégrader, des mesures conservatoires seront prises."



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

**Toute rediffusion et reproduction interdites**

